

**Aile Francophone de la Fédération Royale Belge de  
Tennis de Table – Province de Namur  
A.P. des clubs du 6 septembre 2019 à Rhisnes.**

**P.V. n°AP1 SAISON 2019/2020**

**Séance ouverte à 19h30.**

**Membres présents :**

Mme C. FOLIE, I. PIETQUIN;  
MM. F. FREDERIC, L. LIESENS, P NOEL, B. VAN KERM, P. WINAND.

**Membres excusés :**

Mme S. VANCRUTSEN ;  
M J.-C. OGER.

**1. Vérification des pouvoirs :**

69 clubs présents ou représentés sur 81 clubs.

**2. Approbation du P.V. de l'A.P. du 18 mai 2019**

Le PV est approuvé à l'unanimité des clubs présents.

**3. Allocution de M. Léon LIESENS, président du C.P. :**

M. Léon Liessens, président :

- souhaite la bienvenue aux membres présents et fidèles à ce rendez-vous ;
- remercie les dirigeants du club de Rhisnes pour le prêt gracieux de leur salle;
- demande une minute de silence en mémoire de tous nos disparus ou de leurs proches avec une pensée pour M. Willy Verbesselt du club de Gembloux et de M. Yves Preud'homme du club d'Andenne ;
- c'est pour lui, comme pour tous les membres du C.P., un grand plaisir de se retrouver à l'aube de cette nouvelle saison.

**4. Rapport de M. Philippe WINAND, secrétaire provincial :**

- Nos ROIS n'autorisent pas qu'un comité provincial contienne plus de deux membres d'un même cercle sportif, M. Frédéric Grandjean a donc démissionné suite à son transfert au TTvedrinamur qui avait déjà deux membres. Il continuera néanmoins à organiser les masters et le circuit Dandoy mais n'assistera plus aux réunions du CPN.
- Le club d'Arsimont a fusionné avec celui de TGV et garde l'appellation de TGV.
- Les joueurs ont jusqu'au 13 septembre pour se réactiver via leur espace personnel ou en signant le formulaire de ré affiliation. Attention, les formulaires doivent être en possession de l'AFTT pour cette date afin que les joueurs figurent sur la liste de force lors de la reprise. Passé ce délai, l'inscription sur la liste de force ne sera plus possible que les jeudi et vendredi de chaque semaine.

- L'inscription en ligne aux compétitions provinciales telles que les critères, championnats provinciaux, a été étendue à tous les masters. Ce mode d'inscription qui est très rapide et sécurisé doit être privilégié car le joueur reçoit une confirmation d'inscription par mail et peut constater directement que son inscription est bien prise en compte. Il en est de même pour la suppression d'inscription. Un tutoriel se trouve sur notre site.
- Pour rappel le site du CPN est devenu le seul moyen de communication officiel vers les affiliés et clubs. Tous les renseignements officiels utiles et nécessaires s'y trouvent. Il est demandé à tous de prendre l'habitude de le consulter occasionnellement.

## **5. Rapport des commissaires aux comptes**

- Le rapport figure dans la farde reçue.
- Merci à Mme Cécile ADAM, MM. Bernard BOUSREZ et Gérard CERESSIA pour le travail accompli.

## **6. Présentation des comptes de la saison 2018-2019**

- Comme annoncé à l'AG de fin de saison, la trésorerie a clôturé 2018-2019 dans le vert (+ 6 268,76 €) alors qu'un budget négatif de 10 607,90 € vous avait été présenté.
- Tous les secrétaires et présidents de club ont reçu le bilan par mail il y a quelques semaines et une copie papier figure dans la farde reçue. Aucune question n'a été posée.

## **7. Approbation des comptes de la saison 2018-2019**

- Approbation des comptes à l'unanimité des membres présents.

## **8. Décharge**

### **a) Aux commissaires aux comptes**

À l'unanimité des clubs présents.

### **b) Aux membres du C.P.**

À l'unanimité des clubs présents.

## **9. Nomination des commissaires aux comptes de la saison 2019-2020**

- Aucun des commissaires aux comptes actuels n'étant présents, il est fait appel à candidat. Jean TOUSSAINT N218 est élu à l'unanimité des clubs présents. M J-Cl OGER contactera les anciens commissaires pour connaître leurs intentions.

## **10. Présentation du budget de la saison 2019-2020**

- Tous clubs ont reçu le projet de budget.
- Une somme de 3 457,10 € représentant 50% de la moyenne du résultat des 3 derniers exercices comptables sera distribuée en fin de saison aux clubs satisfaisants à certains critères établis par Monsieur Van Kerm (nombre d'affiliés, nombre de wo ou de forfaits, ...).

## **11. Approbation du budget de la saison 2019-2020:**

Approbation du budget à l'unanimité des membres présents.

## **12. Interpellations**

Néant

## **13. Communication de certaines Commissions :**

### **a) CTJN (M Pascal NOEL) :**

Une participation à un stage et une compétition ont eu lieu en Champagne Ardennes au mois d'août.

### **b) Commission d'arbitrage (Mme Claire Folie) :**

- Contrôle interclubs 2019-2020  
Remise en pratique des contrôles interclubs. Plusieurs arbitres auront pour mission de contrôler chacun 5 clubs, et ce en répartissant les contrôles sur toute la saison.  
Un certain nombre de points seront à vérifier : rédaction de la feuille, liste de force, identité des joueurs, t° de la salle, mesureur de filet, trousse de secours...  
Le but n'est évidemment pas de pénaliser les clubs (sauf si c'est nécessaire) mais plutôt d'améliorer les conditions de jeu et éviter les erreurs ou mauvaises habitudes d'encodage des feuilles de match.
- Formation d'arbitres provinciaux, comme chaque saison :  
Peut être organisée et le lieu défini en fonction des participants,  
Se déroule en trois soirées dont une est consacrée à la préparation de l'examen pratique suivie directement de l'examen théorique.  
Habituellement, l'examen pratique se fait durant les championnats provinciaux, cette saison le 4 ou le 5 janvier 2020.  
Formation entièrement gratuite, ce qui n'est pas le cas dans d'autres provinces.
- Cette saison :  
Les clubs de 7 équipes et plus DEVRONT posséder au moins un arbitre ACTIF.  
Être actif, c'est participer un minimum de trois fois par an à l'arbitrage d'une compétition, rien d'impossible.  
Chaque saison, il existe au moins 3 compétitions où les arbitres peuvent prêter :  
les championnats provinciaux (3 journées), les tours finaux (2 journées) et les play-off.  
Quelques inscriptions ont été réceptionnées, afin de satisfaire à cette obligation un rappel par mail sera envoyé à chaque secrétaire de club concerné.  
Si celle-ci n'est pas respectée, une amende sera facturée au club en fin de saison.  
De plus, avoir des arbitres actifs ou des arbitres en formation donne d'office des points pour la rubrique arbitres dans la labellisation.  
Ce serait dommage de ne pas valoriser cet investissement.
- Formation d'arbitres régionaux, nationaux ainsi que JA pourra être organisée en fonction du nombre de candidats.
  - Régional : janvier 2020
  - National : fin janvier 2020
  - JA : Uniquement s'il y a assez de candidats – formation à déterminer

### **c) CPNV (M Francis Frédéric):**

- Rappelle le décès de notre Vice – Président Willy Verbesselt, au service de notre Commission depuis près de 30 années consécutives.
- Cette saison sportive :
  - Rappellera les 30 premières années d'existence de notre Commission emmenée à sa première heure par le duo Oscar Frisque/Freddy Romainville et accompagné dans un premier temps par le quatuor Albert Platton, Paul Rousselle, Willy Verbesselt et Martine Sibille.
  - Toutes les épreuves sportives namuroises officielles et amicales seront reconduites. Elles sont reprises au Site provincial et au Bulletin amical namurois des vétérans dont un exemplaire se trouve dans la farde remise ce jour.
  - Chaque affilié peut aussi en obtenir copie par mail sur simple demande. Déjà merci aux irréductibles de nos compétitions, bienvenue aux nouveaux qui franchiront le pas pour partager l'ambiance des + de 40 ans.
  - Sans contrainte 51 clubs ont désigné un responsable vétérans, la porte est grande ouverte à tout moment à d'autres pour nous rejoindre.
  - Pour terminer je vous souhaite en toute simplicité une bonne saison sportive remplie autour d'un mot : plaisir !

#### **d) Commission de propagande :**

- **Labellisation (M Philippe Winand pour Mme Sandra Vancrutsen) :**  
Tous les clubs sont inscrits d'office mais invités à compléter le formulaire (entraîneurs, Arbitres, heures d'ouverture, ...). Les autres données sont remplies par l'AFTT.

- **Portes Ouvertes (Mme Isabelle Pietquin) :**

Actuellement, 14 clubs se sont inscrits, dont 4 ont déjà organisé les P.O. à savoir : Tillier, Bunny Chapois, Rail Namur et la Croisette Gedinne.

Les clubs suivants participent également :

TTSC Moustier, Champ d'en Haut, Palette Isnoise, Royal Bouge, Impérial Bossière, TT Malonne, CTT Somzée, Palette Suarlée, CTT Philippeville et La Cipale.

Les autres clubs sont encouragés à suivre la même voie.

Le délai pour s'inscrire est fixé au 15 mars 2020.

- **Challenge « Only Girls » (Mme Isabelle Pietquin) :**

Comme son nom l'indique cette compétition, réservée aux « Dames », se déroulera le 22 septembre au local du TT Loyers.

Il joue par équipe de deux : une classée et une non-classée ou non-affiliée et par handicap. C'est l'occasion pour les jeunes joueuses ou les parents ou amies de vos affiliées de jouer en équipe avec vos joueuses affiliées dans une ambiance, avant tout, amicale.

Nous comptons sur vous pour faire appel à vos joueuses.

La date limite des inscriptions est prolongée au 15 septembre.

- **Circuit Provincial des Jeunes Dandoy Sport (M Frédéric Grandjean) ;**

Cette compétition permet aux plus jeunes joueurs de se familiariser avec la compétition. Ils ont ainsi l'occasion de rencontrer des joueurs du même âge, ce qui n'est pas toujours très courant en championnat ou en club.

Elle se déroule en 4 phases :

La 1<sup>ère</sup> phase se déroulera le dimanche 13/10/2019 ;  
la 2<sup>ème</sup> phase le 17/11/2019 et la 3<sup>ème</sup> phase le 19/01/2020 ;  
Journée finale à Tabora le 16/02/2020.

Le circuit permet :

- de rencontrer d'autres jeunes de même niveau et de se faire des copains ;
- de gagner des matches et prendre confiance ;
- d'apprendre à maîtriser les règles du tennis de table et du comportement ;

Aucune nécessité de participer à toutes les phases ;

Un classement est établi par catégorie d'âge ;

En outre le Circuit des Jeunes Dandoy sports apporte une espérance de fidélisation dont notre sport a besoin.

Les phases sont réparties entre les clubs de Vedrinamur, Rhisnes et Philippeville.

Le maximum est fait pour que les joueurs puissent évoluer dans la salle la plus proche de leur domicile. Il n'est cependant pas toujours possible de satisfaire toutes les demandes.

#### **e) Commission sportive (interclubs) (M Bernard Van Kerm) :**

- M Van Kerm donne les quelques modifications de séries consécutives à l'ajout de certaines équipes dans les dernières divisions. Il rappelle aussi les directives pour la communication des résultats et autres formalités qui n'ont pas changé par rapport à la saison passée.
- Les modifications d'horaire des rencontres doivent faire l'objet d'un accord entre les deux clubs qui peut se faire par mail avec copie à Claire Folie, Bernard Van Kerm et Philippe Winand.
- Au niveau des inscriptions d'équipes nous avons 5 équipes messieurs en plus que la saison passée ce qui peut présager une remontée du nombre d'affiliés.
- En dames, 5 équipes sont inscrites à présent en mini championnat qui est créé pour rendre l'interclubs plus accessible à celles qui ne peuvent assurer un championnat complet. Les inscriptions des équipes est pris jusque mi-octobre.

#### **f) Commission sportive (coupe) (M Bernard Van Kerm pour Mme Sandra Vancrutsen) :**

M. Van Kerm rappelle brièvement que les clubs sont invités à inscrire 1 équipe par 7 équipes, messieurs et dames ensemble.

L'organisation de la Coupe est identique à la saison dernière.

Le règlement et les principaux renseignements concernant cette compétition sont publiés sur le site internet de la province que nous vous invitons d'ailleurs à consulter régulièrement

#### **g) Commission sportive (IJN) (Mme Isabelle Pietquin) :**

Cette année, le règlement a été modifié afin de limiter les obligations et faciliter la participation des diverses délégations belges et étrangères.

La compétition se déroulera à Tabora les 31 octobre et 1er novembre, par séries d'âge depuis les poussins jusqu'aux cadets, filles et garçons.

Jusqu'à présent, nous avons noté les inscriptions des 11 délégations suivantes :

le Hainaut, Liège, Le Luxembourg, Namur, la VTTL, la Normandie, le Val de Marne, la Ligue du Grand Est, la Hongrie, Rheinland (Allemagne) et Zuidwest (Pays-Bas).

Les inscriptions ne sont pas encore clôturées.

Deux jours de compétitions de haut niveau que je ne peux que vous encourager à venir voir et à faire découvrir à vos jeunes joueurs.

## **14. Clôture par le Président**

Remerciements et félicitations aux dirigeants et bénévoles du travail et des nombreuses heures consacrées aux interclubs et autres organisations d'activités diverses.

Une fois de plus, merci à tous les responsables sportifs, à tous ceux qui transportent et donnent un coup de main ponctuel. Il n'est pas toujours nécessaire de faire partie d'un comité pour aider son club.

Nous ne sommes jamais assez nombreux d'autant que nous souffrons, comme d'autres disciplines, du manque de renouvellement.

Amis pongistes, ayez toujours à l'esprit que votre club a été créé pour votre plaisir et que ce n'est pas un produit que vous avez acheté.

Si votre club gagne, c'est grâce à ses bénévoles.

Un petit rappel :

Il n'est pas toujours nécessaire de passer par les réseaux sociaux pour obtenir des réponses aux différentes questions qui se poseront en cours de saison.

Les membres du C.P. sont à votre disposition pour répondre et éviter les discussions inutiles.

Les années se suivent et se ressemblent pensez-vous ? Probablement, mais nous ne voulons pas nous baigner dans une béatitude conservatrice et donc les idées émises seront toujours les bienvenues et examinées avec soin.

Remercie ses collègues du travail accompli pour un bon début de saison 2019-2020.

Excellente saison remplie de succès divers à toute l'assemblée.

### **Séance levée à 20h35.**

Le secrétaire,

Ph. WINAND

Le président,

Léon LIESENS

**SITE INTERNET PROVINCIAL : [www.frbtt-namur.be](http://www.frbtt-namur.be)**

**Bonne saison à tous.**